

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION CAMIL ADVENTURE

A retourner dument complétée, signée et accompagnée de votre règlement d'inscription

Nom du raid ou de l'expédition et dates:			
PILOTE OU RESPONSABLE			
Nom et prénom		Numéro de permis de conduire	
Adresse		Marque et modèle du véhicule + km	
CP et ville		Immatriculation du véhicule	
Portable			
Adresse e-mail		Compagnie d'assurance	
Nationalité			
N° de passeport		N° de police	
Délivré le + lieu Validité			
PASSAGER 1			
Nom et prénom		Adresse e-mail	
Adresse		Nationalité	
CP et ville		N° de passeport	
Portable		Délivré le + lieu Validité	
PASSAGER SUPPLEMENTAIRE			
Fournir les mêmes informations en téléchargeant la fiche d'inscription pour les passagers supplémentaires			

Ci-joint le versement des frais d'inscription de:

Je soussigné (nom, prénom) _____

agissant pour moi même et/ou pour le compte des autres inscrits, certifie d'avoir pris connaissance des conditions de vente.

Lu et approuvé: _____

Le: _____ Signature: _____

CONDITIONS DE VENTE

Diffusion et droit : Tout participant s'engage à garder pour lui et lui seul les informations et documentations fournies par l'organisateur. Les documentations, fiches, supports remis au participant sont et restent la propriété de l'organisateur et sont protégés par des droits d'auteur. Le participant s'engage à ne pas diffuser ou rendre publique les détails cartographiques, les routes ou tout repère du parcours effectué (enregistrement et diffusion des traces...). L'organisateur garantit la protection des données personnelles de chaque participant, aucune donnée ne sera diffusée à un partenaire commercial ou à des autorités sans une autorisation préalable.

Responsabilité : Chaque participant et son ou ces assureurs reconnaissent à la signature de la fiche d'inscription connaître les risques inhérents, le caractère particulier et les dangers de ce genre d'activité, de voyage, d'expédition, de raid et de week-end off road et est conscient de l'éloignement des centres médicaux et de l'éventuelle impossibilité des secours d'intervenir. Le participant assume l'entière responsabilité de ces risques et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou maladies pouvant survenir, et de leur suite, à l'organisation, à ses membres ou à son responsable. De la même façon l'organisation et ses responsables ne peuvent être tenus pour responsables des dommages subis suite à des accidents, vols, pannes ou tout autre incident quelle qu'en soit la nature. Le participant a l'obligation d'un contrat d'assurance personnel couvrant les risques de la pratique de l'activité et du voyage en question. Le ou les assureurs, le participant et leurs proches étant en connaissance des risques s'engagent à ne pas confronter l'organisation et son ou ces responsables à des poursuites quelconques soit le dommage, le préjudice et les suites y compris un décès.

Santé : Chaque participant a l'obligation d'informer, lors de l'inscription, l'organisateur et ces représentants de toute maladie, faiblesse physique et/ou psychologique et/ou de trouble personnel (vertige, peur, crainte...) dont il a connaissance. La possibilité de prendre part à l'un des événements devra être discuté entre le participant concerné et l'organisateur. Tout événement ultérieur à l'inscription lié à une pathologie connue et non communiqué ne pourra donner lieu à un remboursement ou un avoir des sommes versées, l'intégralité des frais d'organisation sera du sans que pour autant le participant puisse prendre part à l'événement. Tout événement pendant la durée du raid lié à une pathologie non communiquée et connue antérieurement à l'événement mettant en péril, compromettant le voyage ou mettant en danger les autres participants ainsi que les organisateurs pourra donner lieu à des poursuites de la part de l'organisateur.

Règlementation : Chaque participant s'engage à respecter les lois et les coutumes des pays dans lesquels se déroule l'expédition, le raid ou le week-end. L'organisation et ses membres ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des infractions venant du fait d'un participant, de quelque nature que ce soit dans le ou les pays où se déroule l'événement. L'organisation se réserve le droit d'exclure pour la sécurité des participants toute personne ou équipage qui se mettrait délibérément hors la loi des pays traversés. L'organisation se réserve le droit d'interdire la poursuite du voyage, momentanément ou définitivement à une personne ou à un équipage dont l'état de santé ou l'état du véhicule ne permettrait pas une progression en toute sécurité. L'organisation se réserve le droit d'interdire la poursuite du voyage, momentanément ou définitivement à une personne ou à un équipage qui ne respecte pas les consignes de sécurité ou à l'origine d'une mise en danger immédiat de l'organisation et des autres participants. Seul le guide ou le responsable de l'organisation aura droit d'une telle décision et les participants s'engagent à la respecter.

Obligation : Tout participant s'engage, sous peine d'exclusion ou d'annulation, à respecter les conditions particulières inhérentes à chaque expédition, raid ou week-end. Les besoins et les conditions sont détaillés sous forme de check lists et de documents, réunis dans un livret remis suite à l'inscription et communiqués oralement avant et pendant l'événement. Le livret constitue le règlement et les conditions au même titre que le présent document, la signature de la fiche d'inscription valide respect des conditions. La signature, le paraphage est requis et vaut engagement, la remise du livret est obligatoire avant le départ. La non remise du livret selon les dates indiquées dans ce dernier constitue un désistement du participant sans aucune compensation financière. Les participants devront se soumettre pour leur sécurité à toutes les obligations de préparation, de matériels, de santé, d'obligation légale, d'assurance et de toute autre demande spécifique à l'évènement. Aucune assurance n'est incluse et il est du devoir et de l'obligation de chaque participant de souscrire pour leur propre sécurité les assurances nécessaires à chaque tour (détails dans le livret).

Inscription : L'inscription doit être accompagnée de la fiche d'inscription complète dûment remplie et signée, et d'un acompte, égale aux frais de préparation, de 35% du montant total du tour commandé, et a pour effet l'acceptation de l'offre et des conditions de vente. Le participant n'ayant pas réglé le solde, 6 mois avant le départ pour les expéditions, 4 mois pour les raids, avant le mois du départ est considéré comme ayant annulé sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation et notamment se voir restituer l'acompte. Dans le cas d'une inscription en dessous de, 6 mois pour les expéditions, 4 mois pour les raids avant le départ, vous devez le versement intégral du montant. Les mineurs doivent être également inscrits sur le contrat et ont l'obligation d'être sous la responsabilité d'un parent ou d'un adulte ayant un accord écrit des parents, certifié, qui devra être présenté à l'organisation.

Annulation : Toute annulation quelle qu'en soit la raison se verra retenir les montants suivants : pour les expéditions, 500€ à plus de 9 mois avant le mois de départ, l'équivalent de l'acompte (soit 35%) à plus de 6 mois avant le mois de départ et 100% de la prestation à moins de 6 mois avant le mois de départ. Pour les raids 500€ à plus de 6 mois avant le mois de départ, l'équivalent de l'acompte (soit 35%) à plus de 4 mois avant le mois de départ et 100% de la prestation à moins de 4 mois avant le mois de départ. En cas de non présentation au lieu et à l'heure de départ, tout tour écourté par le participant, toute prestation non utilisée, tout participant quittant temporairement ou définitivement pour quelle qu'en soit la ou les raisons ne peut donner lieu à un remboursement ou à un avoir. L'annulation du fait de l'organisateur après un départ et pendant le voyage, pour toute raison et/ou pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé des participants (guerre, épidémie, problème technique majeur...), ne pourra non plus faire l'objet d'un remboursement ou d'un avoir. L'organisateur se réserve le droit de fixer un nombre de participants minimum pour chaque destination, les fiches sur le site internet et le livret font état de ce minima qui garanti le départ. L'organisateur s'engage à ne pas annuler un voyage du fait de l'insuffisance de participants 60 jours avant le départ pour les expéditions et les raids. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le tour pour toute raison justifiée et/ou pour raisons graves. Dans tous les cas l'annulation du fait de l'organisateur avant le départ, pour des raisons liées à son incapacité personnelle d'effectuer la prestation, donne droit à un remboursement intégral (hors frais de préparation), des sommes versées par le participant à l'organisation. Il est conseillé à chaque participant de souscrire une assurance annulation pour éviter la perte des fonds versés en cas d'incapacité de participer à la prestation.

Assistance : L'assistance personnelle, médicale et mécanique proposée par votre guide se déroule dans le cadre de ses compétences. Ce dernier agit dans la limite de ses compétences et il n'engage pas votre organisateur à l'obtention d'un résultat. Votre organisateur peut refuser les actes d'assistance qui dépassent ses compétences, de son matériel et/ou le cadre de son activité.

Location de véhicule et prestation complémentaire : Votre organisateur est un guide et ne vend pas de forfait de voyage. Il est possible que les voyages nécessitent de faire appel à des prestations dites externes (location de voiture, hôtel, repas...). L'ensemble de ces prestations seront à régler directement au(x) prestataire(s) concernés. Le participant s'engage à respecter les conditions générales de ces prestataires nécessaires au bon déroulement du raid.

Fonctionnement : Les participants sont tenus de suivre les consignes, décisions, itinéraires transmis par les organisateurs qui se réservent le droit de modifier et d'adapter le parcours prévu à n'importe quel moment dont l'organisation seule est juge, comme pour exemple les intempéries, l'insécurité, les accidents... sans aucun remboursement ou dédommagement. Les participants s'engagent à respecter les changements d'itinéraires et acceptent leurs conséquences. Les organisateurs s'engagent lors de la prestation de guide à intervenir à hauteur de leurs moyens pour la sécurité et le bien être des participants et de leur véhicule. Tous les participants autorisent l'organisateur, sauf avis contraire de la part du client par courrier écrit, à utiliser gratuitement les images, photos ou vidéos, prises lors du tour en vue d'élaboration et de diffusion d'images sur tout support.

Lu et approuvé: _____

Le: _____ Signature: _____

FICHE INDIVIDUELLE DE CONTACT CAMIL ADVENTURE

A retourner dument complétée, signée

La personne de confiance que vous désignerez sera contactée par l'organisateur que dans le seul cas où vous seriez vous même dans l'incapacité physique de le faire suite à un événement vous touchant directement.

Nom du raid ou de l'expédition et dates:			
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE			
CONTACT 1			
Nom et prénom		Portable	
		Ligne fixe	
Adresse		Adresse e-mail	
CP et ville		Autres informations	
CONTACT 2			
Nom et prénom		Portable	
		Ligne fixe	
Adresse		Adresse e-mail	
CP et ville		Autres informations	

Je soussigné (nom, prénom) _____

agissant pour moi même et/ou pour le compte des autres inscrits, certifie d'avoir pris connaissance des conditions de vente.

Lu et approuvé: _____

Le: _____ Signature: _____